

Effet de la crise sanitaire du covid-19 sur l'endettement des très petites entreprises agro-alimentaires au Bénin

Effect of the covid-19 health crisis on the debt of very small agribusiness companies in Benin

TEKPANZO K. Louis

Enseignant chercheur

Faculté des Sciences Economiques et de Gestion

Université d'Abomey-Calavi

Laboratoire de Recherche sur les Performances et Développement des Organisations (LARPEDO)

Bénin

tepan2000@yahoo.fr

NONKOUDJE S. Guillaume

Doctorant

Faculté des Sciences Economiques et de Gestion

Université d'Abomey-Calavi

Laboratoire de Recherche sur les Performances et Développement des Organisations (LARPEDO)

Bénin

dr.nonk37@gmail.com

Date de soumission : 15/04/2022

Date d'acceptation : 20/05/2022

Pour citer cet article :

TEKPANZO. K L & NONKOUDJE S G (2022) «Effet de la crise sanitaire du covid-19 sur l'endettement des très petites entreprises agro-alimentaires au Bénin», Revue Internationale des Sciences de Gestion «Volume 5 : Numéro 2» pp : 1308 – 1329

Résumé

Cette recherche vise à apprécier l'effet de la crise sanitaire du Covid-19 sur l'endettement des Très Petites Entreprises agro-alimentaires au Bénin. L'échantillon de cette étude est constitué de 150 responsables de TPE agro-alimentaires installées au Bénin. Nous avons fait recours à une méthode qualitative complétée par la méthode quantitative basée sur la régression linéaire. Après le traitement des données, nous avons abouti à des résultats probants. Les résultats de notre étude montrent que l'endettement est statistiquement significatif au seuil de 0,01 ($\beta=,497$; $P < ,000$) et qu'il est négativement influencé par la crise sanitaire du Covid-19. De même, la relation entre la crise sanitaire du covid-19 et l'endettement des TPE est modérée par l'âge des TPE agro-alimentaires au Bénin ($\beta = -0,019$; $t = -2,14$ et $p < 0,05$). Les TPE agro-alimentaires n'ont pas honoré à leurs engagements auprès des institutions financières et sont quasiment en faillite. De ce fait, des apports managériaux ont été soulignés pour surmonter les dettes des TPE agro-alimentaires en contexte de crise sanitaire.

Mots clés : Covid-19 ; Crise sanitaire ; endettement ; TPE agro-alimentaires ; Bénin.

Abstract

This research aims to assess the effect of the Covid-19 health crisis on the indebtedness of Very Small Agribusiness Companies in Benin. The sample for this study consists of 150 managers of agro-food micro-enterprises established in Benin. We used a qualitative method supplemented by the quantitative method based on linear regression. After processing the data, we achieved convincing results. The results of our study show that debt is statistically significant at the 0.01 level ($\beta = ,497$; $P < ,000$) and that it is negatively influenced by the Covid-19 health crisis. Likewise, the relationship between the health crisis of covid-19 and the indebtedness of micro-enterprises is moderated by the age of agro-food micro-enterprises in Benin ($\beta = -0.019$; $t = -2.14$ and $p < 0.05$). The agro-food VSEs have not honored their commitments to financial institutions and are almost bankrupt. As a result, managerial contributions have been emphasized to overcome the debts of agro-food small in the context of a health crisis.

Keywords : Covid-19 ; Health crisis ; Indebtedness ; agro-food TPE ; Benin.

Introduction

La crise sanitaire a bouleversé l'économie des pays notamment la vie des entreprises, qu'elles soient ou non en mesure de poursuivre leurs activités. Ces bouleversements ont eu une grande variété de répercussions sur les entreprises et nombreuses sont celles qui ont de grandes difficultés financières (Peretti-Watel, 2020). La crise du Covid-19 a également mis au jour, dans les activités et chaînes d'approvisionnement des entreprises, des vulnérabilités majeures liées aux conditions de travail et au degré de préparation à d'éventuelles catastrophes. Les gouvernements ont pris des mesures exceptionnelles pour essayer de contenir la crise de Covid-19, en imposant un confinement général inédit et une cessation à grande échelle de l'activité économique, et en proposant des mécanismes d'aide et de redressement pour soutenir les entreprises et les travailleurs en difficulté. L'épidémie du Covid-19 a provoqué une crise financière et économique pour la majorité des secteurs (Abouzaid et Balla, 2021). De nombreuses entreprises se sont également mobilisées pour participer à l'effort de limitation de la pandémie et atténuer le coup économique porté à leurs travailleurs et à leurs chaînes d'approvisionnement (Bonono-Momnougui, 2020). Ainsi, l'information financière et comptable a pour objectif de faire connaître l'entreprise, son activité, sa situation financière et ses résultats aux principales parties intéressées (Razgani, 2017). Cependant, les réponses conçues par les pouvoirs publics et les entreprises peuvent aussi s'accompagner de risques imprévus.

Le monde est paralysé et jeté dans le doute pendant plusieurs mois. Le Bénin n'a pas été épargné et continue à subir les répercussions de cette crise mondiale. Le Bénin a enregistré son premier cas de coronavirus le 16 mars 2020. Jusqu'au 09 Août 2020, le Bénin est à 2001 cas confirmés avec 1036 cas soignés et 35 décès (Ministère de la Santé, 2020). Cette pandémie du Covid-19 crée l'incertitude à tous les niveaux : sur l'ampleur de la menace, sur l'efficacité des moyens de la traiter et sur ses conséquences (Peretti-Watel, 2020). Ainsi, les conséquences de la Covid-19 sont nombreuses (Ragot, 2020). Elle entraîne des endettements, des baisses des chiffres d'affaires et le ralentissement des activités économiques et des problèmes gigantesques aux entreprises partout dans le monde (OCDE, 2020). Comme partout d'ailleurs, les activités économiques et les ventes sont au ralenti depuis quelques mois en zone UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine) en général et particulièrement au Bénin. Les quantités de production dans les entreprises agro-alimentaires ont baissé et elles ont enregistré des dettes. Celles qui ont encouru des emprunts sont restées

insolvables et d'autres qui se sont fiées à leurs capitaux propres ont leur investissement irrécupérable au niveau des entreprises agro-alimentaires. Le secteur agro-alimentaire se heurte à des difficultés majeures, avec des interruptions des chaînes d'approvisionnement, des problèmes de trésorerie et une incapacité à respecter les délais de livraison (McGrath, 2020). Les entreprises sont durement touchées par les conséquences de cette crise. Elles sont toutes confrontées à un nouveau défi majeur et voient leurs survies menacées. Cela a d'éclaboussure sur leur bénéfice et leur rentabilité financière. Les Très Petites Entreprises (TPE) représentent entre 80% et 95% des entreprises actives (Lavigne et Josée St-Pierre, 2007 cités par Kuabi et Mayinga, 2020). La baisse de la demande de biens et de services importés, l'augmentation de l'aversion au risque sur les marchés financiers et le recul de la confiance dans le monde des affaires ont aussi un impact considérable sur les entreprises et leurs chaînes d'approvisionnement (OCDE, 2020). Les entreprises ont diminué sous la contrainte de respecter les mesures sécuritaires, les effectifs des agents ou salariés dans le même temps où la création de valeur suscite aujourd'hui un intérêt croissant dans différents domaines des sciences de gestion (Houkou et Tèkpanzo, 2018). D'autres entreprises ont fermé leurs portes.

Les TPE agro-alimentaires du Bénin ont des difficultés surtout l'arrêt des activités dans les bars, les restaurants, les salles de fêtes, etc. Pour répondre aux diverses préoccupations des opérateurs économiques, l'Etat béninois a allégé les dépenses sur les consommations locales, les taxes (sur eaux, électricités, ...) et a subventionné les entrepreneurs. D'autres pays avaient procédé à des allègements sous plusieurs formes. Les entreprises ont renforcé leurs mécanismes de gestion. A titre illustratif, la société Amazon a recruté en mars 2020 plus de 100000 personnes pour faire face à l'augmentation des achats en ligne (Terrasson, 2020).

Cependant, les difficultés d'accès au financement restent l'un des principaux obstacles à la création, la survie et la croissance des TPE. La crise ne fait qu'accentuer les difficultés, tandis que les TPE agro-alimentaires et les entrepreneurs souffrant d'un double choc dont premièrement une chute dramatique de la demande en terme de biens et services et deuxièmement un resserrement des conditions de crédits, qui affectent durement les flux de trésorerie (OCDE, 2019).

En effet, selon le Fonds Monétaire International (FMI, 2020), l'effet de la crise sanitaire du Covid-19 au Bénin a baissé jusqu'à 3,2% du PIB béninois. Ce constat a été fait par l'Institution financière au terme de sa sixième revue du programme économique et financier triennal du Bénin à travers l'accord de la Facilité Élargie de Crédit effectuée du 9 au 17 avril

2020 selon l'Agence de Presse Africaine (2020). Eu égard à cette situation sanitaire qui pèse sur les activités des TPE agro-alimentaires, l'on se pose la question de recherche suivante : quel est l'effet de la crise sanitaire du Covid-19 sur l'endettement des TPE agro-alimentaires au Bénin ? A cet effet, l'objectif de ce papier est d'apprécier l'effet de la crise sanitaire du Covid-19 sur l'endettement des TPE agro-alimentaires au Bénin. Pour toute entreprise, l'objectif final est de réaliser des bénéfices et d'accroître ses activités afin d'être solvable vis-à-vis des institutions de microfinance. Ceci étant difficile depuis l'apparition la crise sanitaire du Covid-19 qui agit sur l'approvisionnement et les ventes des TPE agro-alimentaires dans tout le monde entier. Cet article est structuré en trois sections à savoir : une revue de littérature, la méthodologie de la recherche et enfin les résultats et discussions pour finir par la conclusion.

1. Revue de littérature

1.1. Fondements théoriques de l'étude

Nous exposons le cadre théorique de l'étude en mettant l'accent sur les concepts de crise sanitaire de Covid-19 et de l'endettement.

1.1.1 Crise sanitaire de Covid-19

Une crise sanitaire est une épidémie se répandant à la fois sur une large zone géographique et touchant une proportion importante de la population : parmi les nombreux paramètres qui transforment une maladie en pandémie, il faut considérer le temps d'incubation avant les premiers symptômes, le temps avant la phase de contagion, l'intensité de la contagiosité de l'agent biologique, le degré d'immunité de la population et le mode de transmission (Nkoa, 2020). Le coronavirus SARS-CoV-2 génère la maladie infectieuse Covid-19. La première étude portant sur les 425 premiers cas, montre que la transmission interhumaine date au moins de la mi-décembre 2019 (Cattacin, Ricciardi, Gamba et Nardone, 2020). Pour éviter la contagion, une distance supérieure à un mètre semble généralement suffisante, par précaution 2 m, voire plus, sont parfois proposés ou imposés (Nkoa, 2020). Dans beaucoup de publications (OMS, 2020 ; Ragot, 2020) qu'en cas de toux ou d'éternuement, la diffusion du virus est possible lors de l'expiration jusqu'à une distance pouvant atteindre 8 mètres, très loin des deux mètres recommandés. La forte propagation de la Covid-19 a entraîné de graves bouleversements dans la vie des entreprises (Oudda, Assaad et Bennis, 2020).

Nous pouvons dire que les crises sanitaires sont des événements, touchant réellement ou potentiellement un grand nombre de personnes, affectant la santé, et pouvant éventuellement augmenter le facteur significatif de mortalité ou surmortalité. Certaines d'entre elles peuvent également faire l'objet d'un scandale sanitaire, lorsque la confiance des consommateurs et des citoyens est en jeu. La pandémie de Covid-19 est appelée la maladie à coronavirus 2019 ou Covid-19, apparue à Wuhan le 17 novembre 2019, dans la province de Hubei (Chine centrale), avant de se propager dans le monde. Le Covid-19 (acronyme de son nom en anglais « Coronavirus disease 2019 »), a été ainsi dénommée par l'OMS le 11 février 2020.

1.1.2 Endettement

L'endettement désigne une situation marquée par une accumulation de dettes (Imane, 2016). Dans le monde de l'entreprise, l'endettement est bien souvent directement lié aux investissements réalisés, ces derniers nécessitant un certain nombre de créances à long terme (Modigliani et Miller, 1958 ; Laura, 2015). L'endettement auprès des établissements de microfinances et des marchés (monétaire et obligataire) voire même l'autofinancement constituent les principaux modes de financement des sociétés non financières. L'endettement peut se faire par l'intermédiaire d'emprunt ou de crédit bancaire (Stiglitz, 1972). Les TPE dépendent fortement de l'endettement malgré les mesures destinées à faciliter leur accès aux marchés financiers.

En effet, l'endettement augmentant les risques incite le dirigeant, qui se voit menacé par la perte de sa rémunération et ses avantages en nature, à adopter une gestion plus efficace et plus conforme aux intérêts de l'entreprise (Modigliani et Miller, 1958 ; Imane, 2016). De ce fait, l'endettement constitue un moyen de contrôle des dirigeants. Il peut être considéré comme un mécanisme de gouvernement d'entreprise. Mais, en faisant recours à l'endettement, le dirigeant, comme représentant des actionnaires, peut donc être amené à privilégier les intérêts des actionnaires au détriment des créanciers, ce qui entraîne la naissance des conflits d'intérêts entre les actionnaires et les créanciers. Pour résoudre ces conflits et pour protéger leurs intérêts, les créanciers peuvent exiger un audit externe de qualité comme une garantie de la fiabilité de l'information financière. Dans le cas des toutes petites entreprises agro-alimentaires, les créanciers vont demander des garanties suffisantes comme les banques.

1.1.3 Théories explicatives de l'endettement

L'endettement a connu des avancées théoriques. Elle a son socle dans les théories traditionnelles, la théorie de Modigliani et Miller (1958), la théorie des compromis pour ne

citer que celles-là. Les adeptes de cette théorie considèrent, sous l'hypothèse d'absence de détresse financière, que les coûts de faillite liés à l'endettement, couplés avec l'existence d'avantages fiscaux de la dette permettent à l'entreprise d'aboutir théoriquement à la détermination d'un niveau optimal d'endettement ou d'un ratio cible d'endettement. Ainsi, la structure financière optimale résulte de l'arbitrage effectué entre les économies fiscales et les coûts de cette défaillance qui se traduit par l'égalisation des gains marginaux liés à la déductibilité des charges financières et les coûts marginaux de la faillite liés à l'augmentation de l'endettement.

Depuis les travaux de Modigliani et Miller (1958), les débats théoriques et travaux empiriques sur la question de l'endettement ont afflué. La théorie de l'arbitrage constitue l'un des premiers axes de progrès depuis cette école, dite néoclassique. Cette théorie avance l'idée suivante : l'Entreprise substitue les fonds propres à la dette ou la dette aux fonds propres jusqu'à ce que la valeur de la firme soit maximisée.

Une entreprise cherche toujours le niveau d'endettement qui lui permet de minimiser le coût de son capital, et donc de lui maximiser sa valeur (Laura, 2015). Ce taux d'endettement est selon la théorie de l'arbitrage (ou du compromis), celui qui permet d'équilibrer les avantages fiscaux de toute dette additionnelle (rente perpétuelle d'économies d'impôts) avec les coûts d'une possible détresse financière (coûts de faillite engendrés par l'endettement). On a : $VE = VNE + tD - VA$, avec $VE =$ Valeur de l'Entreprise endettée ; $VNE =$ Valeur de l'Entreprise non endettée ; $tD =$ Economie d'Impôts et $VA =$ Montant des coûts de faillite.

Il est, en fait, question d'établir le compromis optimal entre les bénéfices et les coûts relatifs à la dette (Myers, 1984) et d'agence (Jensen et Meckling, 1976). De plus, l'accroissement de l'endettement se traduit par une augmentation du service de la dette. Dès lors, l'entreprise qui ne parvient pas à réunir les liquidités nécessaires (actif liquide), pour faire face à une échéance (passif exigible), est en situation de faillite. En outre, Stiglitz (1972) et Titman (1984) soulignent l'importance du service de la dette, en particulier concernant les emprunts à échéances fixes qui engendrent un coût additionnel supporté par les actionnaires et qui conduisent à une augmentation du risque de faillite.

1.2. Lien entre la crise sanitaire et l'endettement des entreprises

Pour Ntererwa et Lukundji (2020), l'effet de levier financier désigne l'incidence de la structure financière de l'entreprise sur la rentabilité des capitaux propres. Sous certaines conditions, l'appel à l'endettement permet, grâce à un effet dit de « levier », d'accroître la

rentabilité des capitaux propres. Il faut donc montrer la part de la rentabilité des capitaux propres qui provient de l'activité économique de l'entreprise (ROI) et celle qui est imputable au mode de financement (effet de levier financier). Cependant, nous pouvons définir l'effet de levier comme étant l'impact positif que peut avoir l'utilisation judicieuse de l'endettement sur la rentabilité financière de l'entreprise. L'effet de levier est d'autant plus important que le ratio dette/CP (appelé ratio Gearing), amplifiant ainsi le différentiel de rentabilité (Rentabilité économique-coût de la dette) (Modigliani et Miller, 1958).

En effet, il s'avère que sur la durée, seule la rentabilité économique suffisante est le gage d'un niveau de rentabilité des capitaux propres satisfaisant, car si les dettes contractées pour investir coûtent (taux d'intérêt) moins qu'elles ne rapportent (rentabilité économique) la rentabilité financière est impactée à la hausse. Si une entreprise peut emprunter des capitaux moyennant un coût égal à 6% et que suite à ce financement, elle voit son activité s'accroître en réalisant 9% de rentabilité, l'effet de levier est alors positif (Modigliani et Miller, 1958). Dans le cas contraire, on parle d'effet de massue. L'intérêt de l'effet de levier est de mettre en valeur l'origine de rentabilité des capitaux propres, savoir s'il s'agit d'une construction financière favorable ou bien d'une véritable performance opérationnelle/économique née d'une exploitation judicieuse de l'outil productif (Stiglitz, 1972 ; Modigliani et Miller, 1958).

Ceci dit, il ne faut pas oublier que si l'endettement peut être source d'amélioration de la rentabilité des fonds propres, il peut tout autant être source de fragilisation de la solvabilité de l'entreprise, voire-même mettre en péril sa continuité d'exploitation.

Dans le cas des TPE, la détermination de la rentabilité au sens théorique du terme est difficile. Les propriétaires des TPE exercent notamment dans l'informel et leurs activités ne sont pas assujetties aux impôts sur sociétés, mais plutôt à une taxe synthétique professionnelle au Bénin. En sus, les propriétaires de ces TPE calculent leur profit sur la base des méthodes traditionnelles notamment la différence entre les recettes et les dépenses. L'agence bancaire est considérée comme un canal physique ou traditionnel (Abdelaziz, 2018). Ainsi, le recours à la dette par ces agro-preneurs rend complexe et perplexe la détermination de la rentabilité financière des TPE. Cela n'empêche que l'autofinancement ne soit non plus considéré comme étant la meilleure stratégie financière (coût d'opportunités). Quand une entreprise entreprend un projet d'investissement et qu'elle emprunte pour financer cet investissement, elle s'attend à ce que le résultat d'exploitation dégagé par la nouvelle activité soit supérieur aux charges

financières induites par l'endettement. Au regard de ces travaux, nous testons l'hypothèse suivante :

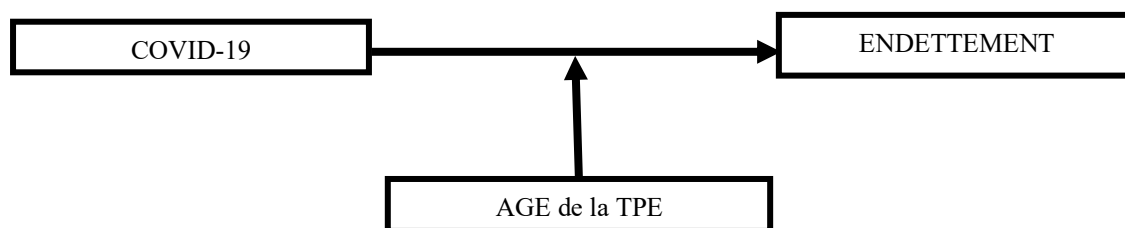
Hypothèse n ° 1 : la crise sanitaire du covid-19 aurait un effet positif sur l'endettement des TPE agro-alimentaires au Bénin.

1.3. Lien entre crise sanitaire du Covid-19 et endettement : rôle de l'âge des TPE

Nous considérons la durée de vie de l'entreprise comme représentative du capital informationnel dont peuvent disposer les créanciers. À ce titre, elle influence la disponibilité du capital par le biais d'une réduction de l'incertitude relative aux capacités de remboursement. D'après une approche dynamique, le capital de réputation, l'expérience du propriétaire-dirigeant, et plus généralement la survie de la PME, sont des facteurs qui concourent à la réduction des coûts d'agence par le biais d'un signal positif de la qualité des projets d'investissement. Les théories de l'équilibre statique et du signal présupposent ainsi une relation positive entre la durée de vie de l'entreprise et le poids de l'endettement. Dans le contexte français, l'effet de l'âge de l'entreprise sur l'endettement est inverse (Bourdieu et Colin -Sedillot, 1993). Nous testons la deuxième hypothèse suivante :

Hypothèse n° 2 : l'âge de la TPE accentuerait la relation entre la crise sanitaire du Covid-19 et l'endettement des TPE au Bénin.

Figure N°1 : Modèle de recherche



Source : les auteurs, 2021

2. Méthodologie de la recherche

Dans ce papier, il est adopté à la fois la démarche qualitative exploratoire et celle quantitative (Gravard-Perret, et al., 2012). L'étude porte sur quelques très petites entreprises choisies par la méthode de boule de neige.

2.1. Caractéristiques de l'échantillon

Cette étude porte exclusivement sur les données primaires collectées auprès des dirigeants des TPE ayant contactés de dettes ou bénéficiés de crédits au cours de l'année 2019 ou 2020 et dont le remboursement est intervenu pendant la période de la crise sanitaire du COVID-19. La description d'un échantillon d'étude représentatif des très petites entreprises agro-alimentaires au Bénin est difficile en raison de l'absence d'un fichier crédible de ses entités. Nous les avons identifiés dans les quatre grandes villes du Bénin où notre étude a été réalisée. Il s'agit de Cotonou, Abomey-Calavi, Porto-Novo et Parakou. De plus, ces TPE sont répartis dans les trois secteurs d'activités comme l'indique le tableau suivant :

Tableau N°1 : Modèle de recherche

Secteurs d'activité	Effectif	Fréquence en %
Secteur primaire	51	25
Secteur secondaire	29	14
Secteur tertiaire	125	61
Total	205	100

Source : Données d'enquêtes, 2021

Nos enquêtes ont révélé que le secteur tertiaire est l'activité principale des TPE et englobe les activités de commerce, hébergement et restauration ainsi que les évènementiels. Le secteur secondaire est représenté par les ventes de sables et gravier pour la construction, les démarcheurs de vente de parcelle et de location de tout genre, les petites boulangeries traditionnelles. Enfin le secteur secondaire est dominé par l'élevage de la volaille.

Pour comprendre le phénomène de l'endettement des TPE, il est quand même normal de savoir comment ses TPE se financent. Pour y parvenir nous avons mené une étude qualitative, à partir d'un guide d'entretien qui tourne autour des thèmes suivants : source de financement, effet de covid-19 sur les ventes, états financiers et niveau d'endettement. C'est ainsi qu'un entretien semi-directif a été mené sur un échantillon de dix-sept propriétaires dirigeants de TPE. Nous avons réalisé une analyse thématique. Les données ont été analysées par Nvivo 9 et les résultats sont consignés dans le tableau ci-après :

Tableau N°2 : Résultats de l'analyse thématique des entretiens

Thèmes	Indicateurs	Réponses	Fréquence en %
Source de financement	Fonds propre	Oui : 2	12
		Non : 15	88
	Aides	Oui : 4	24
		Non : 13	76
	Héritage	Oui : 1	5
		Non : 16	95
IFD	Oui : 14	82	
	Non : 3	18	
Effet Covid 19	Mévente	Oui : 14	82
		Non : 3	18
	Vente élevé	Oui : 2	12
		Non : 15	88
	Prix d'achat élevé	Oui : 15	88
		Non : 2	12
Etats financiers	Méconnaissance	Oui : 13	76
		Non : 4	24
	Irrégularité de cahier de charge	Oui : 12	71
		Non : 5	29
	Bilan des activité	Oui : 2	12
		Non : 15	88
Endettement	Non remboursement	Oui : 11	65
		Non : 6	35
	Recours à d'autres SFD pour rembourser	Oui : 14	82
		Non : 3	18
	Impayé des frais de location	Oui : 12	71
		Non : 5	39

Source : Résultats d'enquêtes, 2021

Au regard de ces résultats, il ressort que la plupart des TPE font recours aux institutions financières (IMF, SFD et banques) pour le financement de leurs activités. Mais avec l'avènement de Covid-19 elles sont confrontés pour d'une, à la mévente pour d'autre, à la

baisse de leur activité, au prix élevé des matières premières et à l'augmentation du prix d'achat. Ces situations conduisent ses TPE à se confronter au non remboursement de leurs créances. Les résultats de l'étude qualitative nous ont permis d'élaborer notre questionnaire en tenant compte des spécificités des TPE en matière d'endettement au Bénin. Les données ont été collectées à l'aide d'un questionnaire ayant subi un pré-test auprès de 22 propriétaires dirigeants de TPE dans les quatre villes retenues. Au total sur 205 questionnaires distribués, l'on a récupéré 150 qui sont exploitables. Rappelons que les données collectées ont permis de tester les hypothèses dans le contexte de l'étude.

2.2. Opérationnalisation des variables

2.2.1 Mesure de la crise sanitaire du Covid-19

La crise sanitaire du Covid-19 (CRISCOV) est la variable indépendante. Les travaux de recherches de Ntererwa et Lukundji (2020) ont montré que c'est une variable qualitative. Elle est mesurée à travers la vitesse de vente des PME. Dans la grille de codification cette variable prend la valeur 1 si la vitesse de vente des PME est élevée au moment de la crise sanitaire du Covid-19, 2 si elle est très élevée, 3 si elle est moyenne, 4 si elle est faible, 5 si elle est très faible. Dans notre recherche, cette variable est mesurée par trois items ayant leur alpha de Cronbach proche de 1, à savoir : mévente, vente élevée et prix d'achat élevée dans la gestion des TPE agro-alimentaires au Bénin. Ses trois items sont mesurés à l'aide d'une échelle de likert à trois points.

2.2.2 Mesure de l'endettement

L'endettement des TPE (ENDET) est la variable dépendante. C'est une variable quantitative. Elle exprime le poids des capitaux externes engagés par les créanciers dans l'entreprise. Elle est mesurée par les dettes à court terme sur le total du bilan (DCT/Total du bilan) (Holmes et Cassar, 2003). Dans le cadre de cette recherche, cette variable est mesurée par trois items (non remboursement ; recours à d'autres SFD pour rembourser les emprunts et impayés des frais de location ayant respectivement $\alpha=0,85$; $\alpha=0,78$; $\alpha=0,88$. Ses items sont mesurés par une échelle de likert à trois points allant de pas d'accord à d'accord selon Sogbossi (2010).

2.2.3 Mesure de l'âge des TPE

L'âge de l'entreprise ou l'ancienneté (AGE) des TPE agro-alimentaires est une variable de contrôle. Elle est une variable quantitative. L'âge de l'entreprise est mesuré depuis son année de création. Ici L'âge est considéré comme une variable modératrice car il fait partie

intégrante des variables sociodémographiques. Ces variables jouent le plus souvent un rôle modérateur. Dans cette recherche, il est mesuré par 1 si le TPE a plus de deux ans et 0 le contraire.

2.3. Technique de traitement et d'analyse des données

Les informations recueillies ont été traitées à l'aide du logiciel SPSS 21.0. Afin de mesurer les variables, nous avons calculé les indices synthétiques de présence, à partir des moyennes calculées des réponses données aux items par chaque individu. Selon Breton et Trudel (2005), l'avantage de ce procédé est qu'il fonctionne avec des données qu'on ne peut additionner. Cet indice non pondéré ainsi calculé, indique le degré de présence perçue des différentes variables par les répondants. Cette étude mesure d'une part, l'influence de la crise sanitaire sur l'endettement des TPE et, d'autre part le rôle de l'âge sur la relation entre la crise sanitaire Covid-19 et l'endettement des TPE. A cet effet, l'analyse de contenu des données qualitatives (issues des entretiens semi-directifs) a permis d'enrichir l'analyse et interprétation des résultats quantitatifs. Les outils de statistiques descriptives (moyenne, variance, écart type) ont complété l'analyse des corrélations et de régression, en ce qui concerne l'analyse quantitative.

3. Résultats et discussions

Sur un total de 205 questionnaires seulement 150 questionnaires sont exploitables et ont été analysés. Le secteur primaire représente 35%, le secondaire 12% et le tertiaire 65%. Les hommes font 55,33% contre 44,67% de femmes. Les TPE ont au moins trois d'existence.

3.1. Résultats de l'analyse descriptive

Les résultats de l'analyse descriptive (tableau 3 ci-dessous) montrent que tous les indicateurs d'évaluations de COVID dans le cadre de notre recherche sont tous utilisés. Les indicateurs centrés sur la mévente, les ventes élevées et le prix d'achat des matières premières élevées (en moyenne respectivement) paraissent les mieux adaptés pour mesurer l'effet de covid-19. Ce qui suggère que les propriétaires dirigeants des TPE connaissent des méventes liées à l'avènement de la crise sanitaire. Mise à part quelques-uns propriétaires d'unités agro-alimentaires dont les ventes sont élevées la majorité (70% des TPE) connaît une baisse de leur vente par rapport à la situation sans crise. De plus, les matières premières ont connu une augmentation drastique au cours de la période et continue d'avoir des répercussions sur la

vie des TPE. Ceci se confirme par les entretiens réalisés dont quelques extraits résumés s'illustrent comme suit :

« Moi... avant je vendais beaucoup mais maintenant les choses coûtent plus chers à l'achat ce qui fait que nous avons aussi augmenté les prix ici...les gens ne viennent plus comme ça » (Gérant de l'établissement "AFIFELI", 2021). D'un autre côté, le responsable de l'établissement "DECO" affirme que : « Je vends les produits alimentaires vous voyez non... spaghetti, riz, maïs et autres.... mais je vous assure que je ne vends plus comme avant...les clients trouvent que mes articles coûtent un peu chers alors que cela ne dépend pas de moi ». Un autre responsable abonde dans le même sens : « Moi j'ai contracté une dette au près des SFD pour acheter et vendre les produits agro-alimentaires et divers.... chez les producteurs et ces produits coûtent chers plus que avant ... les producteurs disent que les engrais ont augmenté ... sur le marché les clients ne connaissent pas si c'est cher hein ce qui fait que je ne vends plus comme avant ou il n'y pas covid-19 ... ».

En moyenne les propriétaires dirigeant des TPE sont endettés, soit 82% des TPE sont confrontées au non remboursement de leurs crédits et font le plus souvent recours à d'autres SFD pour payer solder leurs créances ce qui les amène à avoir plusieurs impayés des frais de location car ils attendent également l'échéance d'un crédit chez un SFD puisqu'ils en ont plusieurs. Ceci est témoigné par les propos recueillis auprès des entrepreneurs interviewés. Un associé d'un mini super marché affirme : *« Oui, nous avons fait un prêt à Alidé et un autre à la CLCAM...bon comme il n'y a pas vente et que nous devons rembourser le crédit et son intérêt à Alidé, nous sommes obligés d'aller à la CLCAM...même notre propriétaire de ce local loué, nous lui devons encore deux mois... »*. Celui-ci ajoute : *« moi je suis dans la poissonnerie... j'ai demandé de crédits auprès des institutions financières pour commencer mon activité et chaque échéance je renouvelle Mais depuis leur histoire de covid là ... je n'arrive plus à payer et je suis obligé d'aller à Pebco-Bethetsa pour demander un autre crédit... j'ai fait pour régler CLCAM »*.

3.2 Résultats des tests d'hypothèses

3.2.1 Influence de la crise sanitaire COVID-19 sur l'endettement

Les résultats de cette étude montrent que la crise du Covid-19 caractérise la chute des ventes récentes, la baisse des chiffres des affaires, le non remboursement des crédits des TPE agro-alimentaires au Bénin.

Tableau N°3 : Lien entre Covid-19 et endettement

		Moyenne	Ecart type	Variance	Minimum	Maximum	Alpha de crombach
Covid-19	Mévente	2,94	0,30	0,71	1	3	0,926
	Prix élevé	2,95	0,26	0,72	1	3	
	PA élevé	2,90	0,41	0,77	1	3	
Endettement	Non remboursement	2,81	0,57	0,82	1	3	0,912
	Crédit SFD pour rembourser	2,90	0,37	0,86	1	3	
	Location impayé	2,76	0,60	0,84	1	3	

Source : Résultats de nos enquêtes, 2021

Les résultats de l'analyse de corrélation montrent que tous les indicateurs de covid-19 sont fortement corrélés aux indicateurs de l'endettement au seuil de significativité de 0,01. Tous les coefficients de corrélation sont positifs et supérieurs à 0,5. Cela suggère que la crise sanitaire est positivement corrélée à l'endettement au seuil de significativité de 0,01.

Tableau N°4 : Matrice de corrélation de Person entre la crise sanitaire et l'endettement

	MEVANTE	VETELVE	PAELVE	NONREMB	SFDREMB	IMPLOY
MEVANTE	1					
VETELVE	,966	1				
	,000					
PAELVE	,817	,806	1			
	,000	,000				
NONREMB	,486	,469	,658	1		
	,000	,000	,000			
SFDREMB	,656	,680	,790	,778	1	
	,000	,000	,000	,000		
IMPLOY	,518	,511	,628	,686	,568	1
	,000	,000	,000	,000	,000	

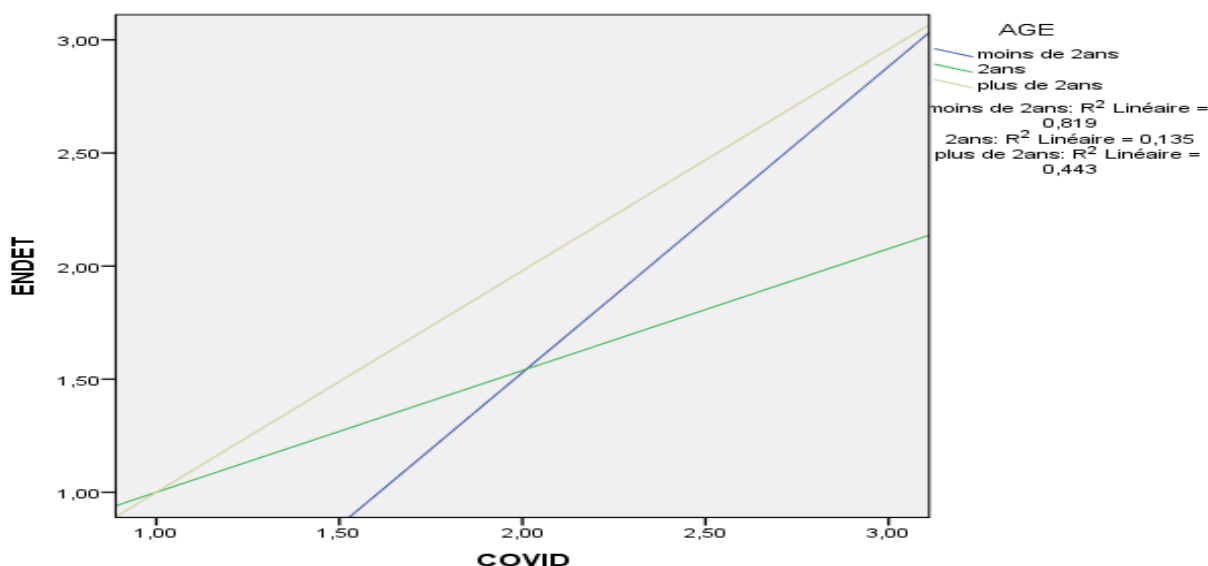
Source : Résultats de nos enquêtes, 2021

Pour mieux appréhender la force et le sens de la crise sanitaire sur l'endettement des TPE, nous avons réalisé une régression linéaire entre la variable crise sanitaire Covid-19 et endettement (tableau ci-dessus). Les paramètres de ce modèle permettent d'expliquer 60% de la variance de la crise sanitaire du Covid-19 (. Ceci indique que la crise sanitaire du Covid prédite mieux l'endettement des TPE (influence positivement et significativement l'endettement des TPE agro-alimentaires au Bénin. Ce qui suggère que plus la crise sanitaire du Covid-19 prend de l'ampleur, plus l'endettement des TPE agro-alimentaires augmente. D'où l'hypothèse H1 est confirmée.

3.2.2 Rôle de l'âge sur la relation entre crise sanitaire COVID et Endettement

Une régression de l'endettement des TPE par la crise sanitaire () et l'âge (celles ayant moins de 2 ans sont codées 0 et plus de 2 ans sont codées 1 () et leur interaction montre un effet significatif entre la crise sanitaire du Covid-19 et l'endettement des TPE ($\beta = -0,019$; $t = -2,14$ et $p < 0,05$).

Figure N°2 : Rôle modérateur de l'âge de la TPE sur la relation

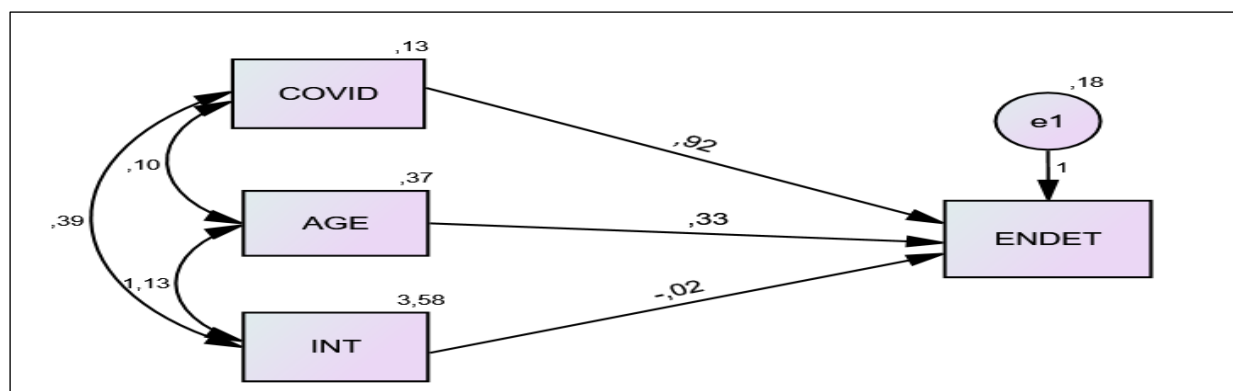


Source : Sortie de logiciel Macro process, 2021

L'examen de la pente du niveau de la crise sanitaire Covid-19 avec l'endettement à chaque niveau de l'âge de la TPE agro-alimentaire permet de décomposer cet effet d'interaction. Cette pente est significative et positive lorsque les très petites entreprises agro-alimentaires ont deux ans et plus d'ancienneté ($\beta = 0,924$; $t = 5,66$ et $p < 0,01$). Une analyse conditionnelle utilisant la technique de Johson-Neyman (Hayes, 2018 macro process modèle 1) permet d'identifier la zone de niveau d'ancienneté dans laquelle la crise sanitaire du Covid-

19 influence l'endettement de ces TPE. Au niveau des TPE agro-alimentaires présentant une ancienneté de deux ans et plus ($\beta = 0,88$; $t = 0,18$ et $p < 0,01$), l'effet de la crise sanitaire sur l'endettement est positif et significatif. Ces TPE ayant deux ans et plus s'endettent plus lorsque les effets de la crise sanitaire Covid-19 augmentent. Ainsi l'hypothèse H2 est confirmée.

Figure N°3 : Modèle causal de recherche



Source : Résultats de nos enquêtes, 2021

3.3 Discussions et implications

Nous avons réalisé un test portant sur l'effet de la crise sanitaire COVID-19 sur l'endettement des TPE d'une part, et du rôle de l'âge c'est-à-dire l'ancienneté des TPE dans la relation entre la crise sanitaire COVID-19 et l'endettement des TPE d'autre part. Les résultats de ce test montrent que la crise sanitaire COVID-19 influence positivement et significativement l'endettement des TPE. Ses résultats vont dans le même sens que les résultats des recherches de Ntererwa et Lukundji, (2020) qui mesure l'incidence de la crise sanitaire du COVID-19 sur l'endettement.

Tout comme l'avaient montré les études de Ntererwa et Lukundji, (2020) et Ngongang, (2012), les recherches de notre recherche montrent que l'avènement de la crise sanitaire Covid-19 amène les propriétaires dirigeants des TPE à s'endetter pour faire face aux différentes fluctuations liées à leur activité. Nos résultats suggèrent également que l'effet de l'endettement s'accroît plus chez les TPE ayant deux ans et plus ce qui s'explique par le fait que les systèmes financiers décentralisés font plus confiance aux TPE ayant quelques années d'existence (deux ou plus) en ce sens que ces TPE anciennes sont habilitées à rembourser les crédits octroyés. Cette situation de confiance pousse les TPE à s'endetter plus pour faire face aux fluctuations causées par la crise sanitaire Covid-19.

En outre les résultats de notre recherche montrent que la crise sanitaire du Covid-19 a conduit à la baisse des activités dans les TPE spécialement les ventes, le paiement des frais de location, le remboursement des prêts. Également la montée des prix d'achat des matières premières ou des produits à l'achat. Nos résultats sont similaires avec ceux des travaux de recherche de Velimir et al., (2019). Ses résultats se marient premièrement avec ceux trouvés par Lagadec (1993), en montrant que la survie des PME dans un contexte de crise traverse des enjeux majeurs, car généralement, elles sont moins protégées que les grandes entreprises. En effet, les grandes entreprises peuvent repartir les pertes de certaines activités.

3.3.1 Implication théorique

La forte capacité de propagation de la crise sanitaire implique des conséquences sur l'ensemble des secteurs d'activités surtout sur le secteur agro-alimentaire au Bénin. La prise de certaines mesures par l'Etat béninois en général pour limiter la propagation de Covid -19 ont contribué à la réduction de l'activité économique des TPE agro-alimentaires. Sur le plan théorique, notre recherche met en évidence non seulement l'effet de la crise sanitaire du Covid-19 sur l'endettement des TPE mais également montre l'ancienneté des TPE accentue leur endettement en situation de crise sanitaire du Covid-19. En effet la crise sanitaire du Covid-19 affecte positivement l'endettement des TPE ayant une ancienneté de deux ans ou plus.

3.3.2 Implication managériale

Sur le plan managérial, notre recherche montre qu'en situation de crise sanitaire, les propriétaires dirigeants sont confrontés à la montée des prix d'achats ce qui a pour conséquence l'augmentation des prix des ventes au niveaux des TPE. Cette situation entraîne la baisse des ventes et stimule l'effet de non remboursement des prêts contractés auprès des SFD. Alors, les TPE qui s'offrent le recours de se refinancer puisqu'elles sont anciennes s'endettent davantage dans la mesure où ses crédits ne font que réglés les dettes antérieures et ne contribuent pas à la relance des activités. Alors les managers devront s'endetter pour refinancer leurs activités et non rembourser les dettes antérieures.

Conclusion

L'endettement est la situation par laquelle une personne physique ou morale contracte une dette ou accumule des dettes pour régler des besoins d'ordres financières. Suite à l'apparition de la crise sanitaire du COVID-19, les entreprises ont du mal à couvrir leurs dettes. Les

institutions financières exigent souvent des garanties excessives induites par une sous-estimation des gains futurs de l'entreprise (Dahri, 2017). L'objectif de notre étude a été d'apprécier l'effet de la crise sanitaire du Covid-19 sur l'endettement des TPE agro-alimentaires au Bénin. L'analyse de ces résultats révèle que la crise sanitaire a été à l'origine de plusieurs problèmes empêchant les entreprises de fonctionner comme il se doit à savoir : la fermeture des frontières, le confinement, la dépréciation de la monnaie béninoise, etc, ce qui fait qu'elles n'arrivent pas à rembourser leurs dettes auprès des institutions financières ou des personnes auxquelles la dette a été contractée. Ainsi, les résultats montrent que la crise est positivement corrélée à l'endettement au seuil de significativité de 0,01. Une régression de l'endettement des TPE par la crise ($M=2,77$; $\sigma=0,47$; $\min=1$ et $\max=3$) et l'âge (celles ayant moins de 2 ans sont codées 0 et plus de 2 ans sont codées 1 ($M=1,72$; $\sigma=0,61$; $\min=0$ et $\max=2$) et leur interaction montre un effet significatif entre la crise du Covid-19 et l'endettement des TPE ($\beta = -0,019$; $t = -2,14$ et $p < 0,05$).

Face à ces résultats, nous avons dégagé les implications théoriques et managériales de l'étude. Néanmoins, quelques limites sont à noter dans cette recherche. Cette étude présente des insuffisances liées à la collecte de l'information, la difficulté de l'accès aux documents permettant de déterminer la rentabilité financière des TPE, ainsi que l'expansion du thème sur d'autres variables telles que le sexe, l'expérience du dirigeant propriétaires, son profil, niveau d'étude, ... Aussi, s'agit-il de l'absence d'une théorie spécifique de notre objet d'étude. Nous pensons en particulier, que toutes les problématiques d'investigation peuvent être productives qu'il s'agisse de modélisation, d'approches inductives, de description comparée des valeurs créées avant, pendant et après la Covid-19. Notons que notre recherche présente quelques limites. La première est liée à la taille de l'échantillon qui paraissent non représentatif dans la mesure il n'a pas tenu compte de toutes les villes du Bénin. Une étude future pourrait élargir les recherches sur toute l'étendue du territoire béninois. Une autre limite est liée à la validité externe des résultats de l'étude qualitative ce qui pourrait constituer de piste de recherches futures. De même, les résultats ont considéré l'âge comme une variable modératrice alors qu'il n'est pas la seule variable sociodémographique. Enfin Nous n'avons pas analysé les résultats suivant les secteurs d'activités, ce qui constituerait une piste de recherches futures.

BIBLIOGRAPHIE

- Abdelaziz B., 2018, La relation entre la banque traditionnelle et l'e – banking : Une tentative d'analyse à partir du cas marocain
- Abouzaid, B., & Balla, M. (2021). L'impact de la crise Covid-19 sur les banques participatives au Maroc et les mesures de relance. *Revue Du contrôle, De La Comptabilité Et De l'audit*, 5(3). Retrieved from <https://www.revuecca.com/index.php/home/article/view/742>
- Akilimali, N. J., & Kalimu L. V., 2020. Incidence de la crise sanitaire du COVID-19 sur l'endettement des Petites et Moyennes Entreprises de la ville de Bukavu, *International journal of accounting, finance, auditing, management and economics*, 1(2), 230–247.
- Bonono-Momnougui C. R. 2020, Grande palabre croisée de la pandémie : une Covid-19 en cache d'autres. Élaborations socio-culturelles, *Les Presses Universitaires de Yaoundé*, LesPuy et RéSFUGE, pp.21-34 ;
- Bourdieu, J. et Collin-sédillot, B. 1993, Structure du capital et coûts d'information : le cas des entreprises françaises à la fin des années 80, *Economie et Statistique*, n°26 -269, 87-99.
- Breton D. et Trudel S. 2005, Approche sociologique des représentations et attitudes à l'égard de la xénotransplantation, *Lex Electronica*, vol. 10, no 2 (numéro spécial), Automne,
- Breton, D. et Trudel, S., 2005, Approche sociologique des représentations et attitudes à l'égard de la xénotransplantation, *Lex Electronica*, 10 (2) (numéro spécial), Automne, <http://www.lex-electronica.org/articles/v10-2/breton-trudel.pdf>
- Cassar, G., & Holmes, S. 2003, Capital structure and financing of SMEs: Australian evidence. *Accounting & Finance*, 43(2), 123-147.
- Dahri, A., 2017, La satisfaction de la PME dans sa relation avec la banque : essai de modélisation, *Revue du Contrôle de la Comptabilité et de l'Audit*, n° 2, 103-114 ;
- Fiorenza, G., Marco, N., Toni, R., Sandro, C., 2020, *COVID-19 le regard des sciences sociales*, Éditions Seismo, Sciences sociales et questions de société SA Genève et Zurich
- Fonds Monétaire International (FMI, 2020), Covid-19 : une menace sans précédent pour le développement Perspectives Économiques Régionales. Afrique Subsaharienne : Fonds Monétaire International.
- Gravard-Perret, Gotteland, Haon et Jolibert, 2012, Méthodologie de la recherche
- Houkou C. E. et Tekpanzo K. L., 2018, Mécanisme de création et de répartition de la richesse dans les entreprises au Bénin, article publié dans les *Annales de Sciences de Gestion de l'UAC*, numéro 2 ; volume 1 ; juillet 2018 ;

- Imane, R. 2016. *Explication du recours à l'endettement financier : cas des PME marocaines*. Thèse de doctorat, Groupe ISCAE.
- Jensen M. et Meckling W. 1976, Theory of the firm: managerial behavior, agency cost, and ownership structure, *Journal of Financial Economic*, vol.3, pp. 305-360;
- Kuabi M. L. B. et Mayinga, M. G. 2020, *Système d'informations comptables et financières, et performance des très petites entreprises*,
- Lagadec, P. 1993, *Apprendre à gérer les crises*. Paris : Editions d'organisation.
- Laura, N. 2015, *Facteurs explicatifs de l'endettement des PME belges : étude empirique sur données de panel*. Mémoire de DEA, Université Catholique de Louvain.
- Lavigne B. et Josée S.-P. 2007, Contribution de la comptabilité financière à l'accroissement de la performance des PME et la réduction de leur vulnérabilité. *Revue de la documentation*, 1279-1293 ;
- McGrath S. 2020, *Phase 1–2 trial of a SARS-CoV-2 recombinant spike protein nanoparticle vaccine*. New England Journal of Medicine, 84 p. ;
- McGrath, M., 2020, Coronavirus : air pollution and CO2 fall COVID 19 rapidly as virus spread, BBC News
- Miles, A. M., Huberman, A. M. 2003, *Analysing Qualitative Data : an Expanded Source*, Beverly Hills, CA, Sage, 1984. (Traduction française : *Analyse des données qualitatives*, Bruxelles, De Boeck).
- Modigliani, F. et Miller, M. H. 1958, The cost of capital, corporation finance and the theory of investment. *The American economic review*, 48 (3), pp: 261–297;
- Myers S. C. 1984, The Capital Structure Puzzle, *Journal of Finance*, 39, pp: 575-592;
- Ngongang, D. 2012, Le financement du haut de bilan dans les PME camerounaises et tchadiennes, *Revue Congolaise de Gestion*, 1-2 (15-16), 45-80
- Nkoa C. A. 2020, Stimulants organisationnels et RH engagées : analyse des enjeux dans le secteur public hospitalier en contexte de crise covid-19, in *Épidémiologie de l'économie et confinement de l'organisation*, Chapitre 7, Les Presses Universitaires de Yaoundé, LesPuy et RéSFUGE, pp. 113 ;
- Organisation Mondiale de la Santé (OMS, 2020), *Conoravirus : données relatives à l'évolution de la maladie dans le monde*, Disponible sur www.who.int/oms ;

- Oudda, Y., Assaad, I. M., et Bennis, L. 2020, Les retombées de la crise sanitaire Covid-19 sur l'Economie Marocaine. *Revue du contrôle, de la comptabilité et de l'audit*, 4(2), pp. 452 – 475 ;
- Peretti-Watel, P. 2020, *Sociologie du risque et crises sanitaires : un éclairage sur la pandémie du coronavirus*, Propos recueillis le 27 mars 2020 par Anne Château neuf-Malclès pour SES-ENS. Entretien publié le 17 juin 2020 :<http://ses.ens-lyon.fr/articles/sociologie-du-risque-et-crisis-sanitaires-un-eclairage-sur-la-pandemie-du-coronavirus> ;
- Ragot X. 2020, *La crise de la covid-19 changera-t-elle notre façon de faire de l'économie ? Analyses et prévisions économiques par temps de crise*, Sciences Po-OFCE, CNRS, 17 p. ;
- Razgani, H., 2017, La contribution du rapport d'audit au renforcement de la sécurité financière : Cas des actionnaires, *Revue du Contrôle de la Comptabilité et de l'Audit*, n°1, 80-100
- Sogbossi, B. B. 2010, Perception de la notion de performance par les dirigeants de petites entreprises en Afrique, *La Revue des Sciences de Gestion*, n° 241, pp. 117-124 ;
- Stiglitz 1972, "Some Aspects of the Pure Theory of Corporate Finance: Bankruptcies and Takeovers", *The Bell Journal of Economics and Management Science*, vol 3, 458-482;
- Terrasson, B. (2020), *Les GAFAM à l'heure du COVID-19*. Publié dans siècle digital.
- Titman S. 1984, "The Effect of Capital Structure on the Firm's Liquidation Decision", *Journal of Financial Economics*, vol 13, Pp.137-151
- Velimir, B., Miha, D. Ada, G-H. & Janez, P., 2019, Countries of former YUGOSLOVIA periphery VS. super periphery in the great recession and beyond. *Economic annals*, 64(223), 11-38.